

## UASB02 - Stage

### Présentation

### Programme

### Contenu

Les élèves devront effectuer un stage d'une durée de 3 mois à 6 mois maximum, dans une entreprise ou un laboratoire de recherche.

Le suivi des stages est assuré par un tuteur local dans l'entreprise ou le laboratoire.

Une convention sera signée entre le CNAM et l'entreprise/laboratoire mentionnant le nom du tuteur de l'entreprise.

Un projet de travail sera soumis au départ par le tuteur aux enseignants.

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance devant jury

Mis à jour le 01-09-2012



**Code : UASB02**

Unité d'activité de type stage

4 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN07 - Chimie Vivant Santé / 1